

L'accueil extrascolaire

INFO:

LES GARDERIES MATIN ET SOIR
LES JOURNEES PEDAGOGIQUES
LES CONTACTS

2016-2017



L'accueil extrascolaire



Chers Parents,

Qu'est-ce que l'accueil extrascolaire ?

Vos horaires de travail ne correspondent pas nécessairement aux horaires scolaires de vos enfants. L'accueil extrascolaire propose de les accueillir pendant ces périodes « d'avant et après école ». Concrètement et suivant des conditions différentes, nous proposons sur la commune d'Ohey une garderie le matin et le soir dans chaque implantation scolaire, l'accueil des enfants existe également le mercredi après-midi, les journées pédagogiques des instituteurs, ainsi que quelques jours durant les congés scolaires.

Les activités y sont variées...jeux, bricolage, sport, cuisine, visites, excursions, etc.. Nous veillons à éveiller les sens de vos enfants de façon ludique et agréable en restant dans notre village Ohey et ses alentours.

L'accueil extrascolaire est accessible aux enfants de 3 ans à 12 ans (début de la scolarité et fin du cycle primaire). Suivant les activités, les enfants sont encadrés par nos accueillantes.

L'accueil durant les garderies et les journées pédagogiques est uniquement réservé aux enfants fréquentant nos écoles.

Pour des raisons d'organisation, pour le bon déroulement des activités et de la sécurité lors du transport des enfants, il vous sera demandé de rentrer vos inscriptions 8 jours avant la date de l'activité, afin de connaître le nombre d'enfants participant aux activités.

Je vous remercie de votre attention et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Vous pouvez toujours me joindre sur Gsm au 0499-406.630, ou au bureau qui se situe au sein de l'école de Haillot, du lundi au jeudi de 8 h à 17h et également par e-mail aes@ohey.be

En espérant vous rencontrer très nombreux à notre Accueil Extrascolaire, je vous prie de recevoir, chers Parents, l'assurance de ma parfaite considération.

coordinateur atl-Ohey

Anne Collignon



Les garderies Matin et Soir



L'accueil des garderies matins & soirs couvre les heures avant et après la classe. Des activités seront organisées en cours d'année suivant les modalités prescrites par le décret. Attention, la garderie n'est pas une école des devoirs. Les enfants qui sont repris à l'école par leurs parents doivent les attendre dans la cour de l'école. Il est interdit de reprendre un enfant sans l'accord de ses parents et sans le signaler au directeur, à l'équipe d'encadrement.

Une garderie plus tôt ou plus tard sera assurée suivant la demande & le besoin des parents.

Pour le bon déroulement, il est impératif d'inscrire vos enfants. L'accueillante notera les heures d'arrivée et de départ de vos enfants sur une feuille de présence. Cette feuille vous sera présentée à chaque fin de mois à la garderie, afin d'être signée et approuvée. Ce qui me permettra d'établir les notes de frais dans de bonnes conditions.

Concrètement,

l'accueil est prévu chaque jour.

La garderie est gratuite pour les **Écoles de Ohey2, Perwez & Evelette**, le matin **dès 7h30**, et le soir jusqu'à **17h30**. En ce qui concerne l'**École d'Haillot**, le matin **dès 7h15** et le soir jusqu'à **17h15**. Et le **mercredi jusqu'à 13h**.

Il est impératif d'inscrire vos enfants

si vous souhaitez une garderie plus tôt et plus tard que les heures indiquées ci-dessus.

Le coût de la **Garderie** est de **1€ le quart d'heure entamé** par famille. Je vous adresserai une facture de l'administration communale.

ATTENTION, N'OUBLIEZ PAS LES INSCRIPTIONS ! VOIR FORMULAIRE



Les journées pédagogiques



L'accueil se déroule dans les bâtiments de l'école de Haillot, et est ouvert uniquement aux enfants fréquentant l'une de nos 4 implantations. Et il est accessible aux enfants de 3 ans à 12 ans (début de la scolarité et fin du cycle primaire). Les enfants sont encadrés par des accueillantes qualifiées.

Concrètement:

l'accueil durant les « **journées pédagogiques** » est prévu de **7h30 à 18h** et se déroule généralement à **l'École d'Haillot**. Les enfants devront **prendre leur repas de midi**.

Les activités,

débutent vers 9h et se terminent vers 16h30. Les activités sont adaptées à l'âge des enfants. Si une activité extérieure est prévue, le départ sera maintenu suivant les disponibilités du car communal, les réservations des excursions et les inscriptions de vos enfants. Sans oublier, les caprices de notre météo

Le coût de la journée est fixé à **10€** par enfant et de **8€** à partir du 2^e enfant.

Par contre, aucune activité ne sera majorée d'un supplément quelconque.

Le paiement, je vous adresserai une facture de l'administration communale avec une communication structurée. **Toutes les absences non justifiées seront également facturées** SAUF sur présentation d'un certificat médical ou en me contactant au plus vite.

ATTENTION, N'OUBLIEZ PAS LES INSCRIPTIONS ! VOIR FORMULAIRE



ADMINISTRATION COMMUNALE D'OHEY



Echevine de l'Enseignement,
Madame Marielle Lambotte

Les contacts de l'accueil extrascolaire



COORDINATEUR ATL OHEY

= **Anne Collignon**, au 0499/406 630 & aes@ohey.be

DIRECTEURS

Ohey1 = **Eric Noleveaux** au 085/611700

Ohey2 = **Pierre Silliard** 085/828958

LES ACCUEILLANTES:

à Evelette = AURÉLIE BAUDRY AU 0486/314 036

à Perwez = FABIENNE RENARD AU 0486/286 209

à Haillot = MARIE-FRANCE JADOT AU 0485/503 272 = STÉPHANIE GOMAND AU 0497/ 183 686

à Ohey = LAËTITIA RIFLET AU 0471/278 354 **à Ohey** = BÉNÉDICTE LARIVIÈRE AU 0483/122 139
maternelle *primaire*

En espérant vous rencontrer très nombreux à notre Accueil Extrascolaire, je vous prie de recevoir, chers Parents, l'assurance de ma parfaite considération.

coordinateur atl-Ohey - *Anne Collignon*

